



# Péage Plaisance 2026

## Déclaration de flotte

### Exploitants de paquebots fluviaux et péniches-hôtel

Pour 2026 et en application de la délibération n° 06/2024/3.5a du 4 décembre 2024 publiée au BO des actes de VNF n°116 du 5 décembre 2024, la déclaration de flotte<sup>1</sup> 2026 doit être transmise au plus tard le 1<sup>er</sup> février au centre national péage plaisance de VNF, conformément aux dispositions des articles R. 4412-7 et R. 4462-3 du code des transports.

**Les coordonnées :**

Voies navigables de France  
Direction du développement  
Division Tourisme – Centre national  
péage plaisance

175 rue Ludovic Boutleux  
CS30820  
62408 BETHUNE CEDEX  
Tél. 03 21 63 24 24

Mail : [contact.plaisancepro@vnf.fr](mailto:contact.plaisancepro@vnf.fr)

**Le forfait déclaré pour chaque bateau, au plus tard le 1er février est valable jusqu'au 31 décembre de l'année en cours et ne peut en aucun cas être modifié en cours d'année.**

La déclaration de flotte peut être effectuée :

- par voie dématérialisée sur le site dédié
- **ou** à partir des documents papier (se référer à la notice d'informations) à transmettre par courrier au centre national péage plaisance, le cachet de la poste faisant foi.
- Ou par fichier attaché à un courriel adressé à [contact.plaisancepro@vnf.fr](mailto:contact.plaisancepro@vnf.fr) , la date de réception du courriel faisant foi

Il est impératif que vous vous assuriez que les informations (identité, adresse électronique, adresse postale, caractéristiques du ou des bateau(x), etc.) que vous communiquez soient correctes.

La transmission de la déclaration de flotte s'effectue, y compris pour les professionnels dont le siège social est situé à l'étranger, auprès du centre national péage plaisance au siège de VNF.

**Le défaut de transmission de la déclaration de flotte avant le 28 février 2026**, et après mise en demeure restée sans effet sous 15 jours, constaté par les agents assermentés et commissionnés de l'établissement pour l'acquittement des péages par les articles L. 4316-10 et L. 4462-4 du code des transports, entraîne l'établissement par le directeur général de VNF, à partir des éléments de connaissance de la flotte en activité dont il dispose, d'un état qui se substitue à la déclaration de flotte.

La même procédure s'applique en cas de déclaration inexacte.

---

<sup>1</sup> La déclaration de flotte précise le nombre et les caractéristiques des bateaux susceptibles de naviguer dans l'année.

## RENSEIGNEMENTS RELATIFS A LA SOCIÉTÉ

Dénomination de la société	..... ..... .....
Adresse du siège social	..... ..... .....
Statut de la société	..... .....
Adresse du site internet de la société	..... .....
Téléphone fixe	.....
Téléphone portable	.....
Email	.....
N° SIRET	.....
Nom et qualité du Responsable habilité à représenter la société (Gérant, Directeur)	..... ..... .....

Création d'activité :            OUI    NON

Date : ...../...../.....

*Conformément à la loi "Informatique et Libertés" n°78-17 du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de modification et rectification des données qui vous concernent. Pour toute demande, merci de vous adresser au centre national péage plaisances dont les coordonnées figurent en première page de la présente déclaration de flotte.*

**Signature : personne physique ou morale**

--

## RENSEIGNEMENTS RELATIFS AU BATEAU (à dupliquer si plusieurs bateaux)

Bateau n°.....

Nom du bateau :	N° immatriculation :	Année de construction :	Pavillon :
Longueur :	Largeur :	Tirant d'eau :	Tirant d'air :
<b>Catégorie du bateau</b>			
Péniche Hôtel <input type="checkbox"/>	Nombre de passagers transportés en 2025 :		
Paquebot Fluvial <input type="checkbox"/>	Nombre de passagers transportés en 2025 :		
	Nombre de kilomètres.passagers effectués en 2025 :		
Capacité en passagers :			
Bassin principal de navigation <sup>1</sup> :			
<u>Ligne principale de navigation :</u>			
Ville de départ :			
Ville d'arrivée :			
<b>Choix de forfait</b>			
Année <input type="checkbox"/>	210 jours consécutifs <sup>2</sup> <input type="checkbox"/> Date de début de validité .....	3 jours consécutifs <sup>3</sup> <input type="checkbox"/>	

Le choix du forfait est valable pour l'année civile en cours et n'est pas modifiable en cours d'année

**Nom et qualité du Responsable habilité à représenter la société :**

*J'ai pris connaissance des conditions générales de paiement,*

**A**

**Le**

**Signature :**

<sup>1</sup> Indiquer le bassin de navigation principal parmi les choix suivants :

Nord Pas-de-Calais et Picardie	Ile de France et Normandie	Centre et Bourgogne	Grand est (Hors Rhin)
Rhin	Rhône Saône et Franche Comté	Sud-Ouest	Grand Ouest

<sup>2</sup> Forfait « 210 jours consécutifs » sur l'année civile (toute catégorie), veuillez indiquer la date de début de validité.

Dès que la durée de 210 jours consécutifs sur l'année civile est dépassée, le tarif « 30 jours consécutifs » sur l'année civile est alors applicable

<sup>3</sup> Les forfaits « 3 jours consécutifs » font l'objet d'un formulaire supplémentaire dénommé « déclaration de forfait 3 jours consécutifs »



Dans le cadre du suivi et de l'analyse de l'activité touristique fluviale, votre perception, vos observations et vos attentes concernant la saison écoulée et les perspectives à venir nous permettent de mieux comprendre les dynamiques locales et les attentes des clientèles.

Votre contribution est essentielle pour **faire connaître l'offre fluviale et son potentiel** à travers diverses **publications de communication** (média, réseaux sociaux, etc.) et mettre en lumière les atouts du tourisme fluvial et renforcer sa visibilité auprès des publics et des partenaires.

Nous vous remercions par avance pour votre participation précieuse à cette démarche collective.

## Date d'activité pour la saison 2025

Début : \_\_\_\_\_

Fin : \_\_\_\_\_

### Comment évaluez-vous la saison touristique fluviale 2025 ?

- Très satisfaisante** (fréquentation élevée ? bons retours clients ?, objectifs atteints ou dépassés ?....)
- Plutôt satisfaisante** (quelques aléas, mais globalement une bonne saison ?....)
- Mitigée** (résultats en demi-teinte ? avec des hauts et des bas selon les périodes ? les clientèles ?....)
- Peu satisfaisante**(fréquentation en baisse ?, difficultés opérationnelles ? ou économiques ?....)
- Insatisfaisante** (Saison difficile ?, impactée par des facteurs externes majeurs ? (météo ?, niveau d'eau ?, contexte économique ?...)

<u>Nom du ou des Bateaux</u>	<u>Bassin principal de navigation*</u>	<u>Nombre de croisières</u>	<u>Nombre de nuitées vendues **</u>	<u>Nombre total de passagers transportés</u>	<u>Dont Nombre de passagers français</u>

Pour le ou les bateaux ayant navigué sur plusieurs bassins, indiquer le bassin le plus fréquenté

#### Liste des bassins de navigation :

Hauts de France / Seine / Grand-Est / Centre Bourgogne Franche Comté / Rhône Alpes / Aquitaine Occitanie / Ouest / Rhin

\*\*Somme des nuits passées sur le bateau par chaque passager transporté



Quelle est la part des nationalités de l'ensemble des passagers étrangers transportés ?

Nombre de passagers étrangers transportés : \_\_\_\_\_

Pays	Proportion (%)
Allemagne	
Belgique	
Espagne	
Pays bas	
Royaume Uni	
Afrique du Sud	
Australie/Nouvelle Zélande	
Canada	
Chine	
États-Unis	
Autres	
<b>Total</b>	<b>100 %</b>

Comment abordez-vous la saison 2026 ?

- Avec confiance** (bons résultats de l'année précédente ? clientèles au rendez-vous ? réservations anticipées ? ...)
- Avec une stratégie d'adaptation** (pour répondre aux nouvelles attentes des clientèles ? (durabilité ?, flexibilité ?, expériences personnalisées ?,...))
- Avec prudence et vigilance** (incertitudes liées à la météo ?, niveaux d'eau ? conjoncture économique ? ...)
- Pas d'avis** pour l'instant

Merci de préciser votre choix

Vos commentaires sont les bienvenus :